

Lyon, 10 mars 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### 500 000 colis livrés en moins d'un an ! Le vélo-cargo change de braquet sur le territoire de la Métropole de Lyon

À l'été 2021, la Métropole de Lyon a été retenue comme territoire pilote du programme Colis'Activ\*. Ce programme national a pour objectif de développer la filière cyclo-logistique. Grâce à l'engagement direct de la Métropole en soutien des livreurs à vélo, le programme a franchi le cap des 500 000 colis transportés au tout début du mois de mars.

En s'engageant dans ce dispositif, la Métropole de Lyon a souhaité développer cette filière et inciter à l'abandon des véhicules motorisés pour les livraisons des derniers kilomètres (responsables de 25% des émissions de gaz à effet de serre en milieu urbain). Cet engagement permet ainsi de contribuer à améliorer la qualité de l'air et de réduire l'emprise de la logistique urbaine sur l'espace public.

D'ores et déjà, plus de 550 000 km en véhicules motorisés ont été économisés depuis le lancement du dispositif sur le territoire de la Métropole en avril 2022. 50 équivalents temps plein ont été créés pour assurer ces livraisons - livreurs, managers, logisticiens, personnes chargées d'assurer l'entretien des vélos-cargo, notamment de la recharge des batteries des vélos à assistance électrique.

Plusieurs opérateurs ont adhéré au programme : les sociétés *Becycle*, *Epilog*, *Coursier.fr* ou encore *Tousfacteurs*. D'autres postulent et viendront grossir la flotte des vélos-cargos en action.

Le programme ColisActiv' est ciblé sur la logistique des colis non alimentaires, pour éviter un effet d'aubaine en faveur des livraisons de repas à domicile. Toutefois, la Métropole de Lyon, constante dans sa volonté de développement des circuits courts alimentaires, a choisi d'ouvrir le dispositif local à la distribution de colis alimentaires en faveur des personnes morales (restaurants, commerces...), ainsi qu'aux denrées issues d'une production locale.

La Métropole de Lyon participe financièrement au développement du programme ColisActiv' pour un montant de 450 000€.

*\* Financé par des certificats d'énergie, le programme ColisActiv' vise à réduire le prix de la livraison à vélo. Pour chaque colis livré à vélo, les opérateurs touchent une prime qui vient réduire directement les tarifs qu'ils font valoir auprès de leurs clients et donneurs d'ordre. Les collectivités territoriales peuvent venir abonder le dispositif. Ce subventionnement permet d'enclencher un cycle vertueux de développement, qui doit peu à peu banaliser la cyclo-logistique dans les villes françaises. Plus de renseignements sur <https://colisactiv.city>*

Contact Presse :

Métropole de Lyon : [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com) 06 98 51 59 94